Cpac Info Pesticides

Bulletin N° 014
Avril-Juin 2011

Les descentes du Cpac sur le terrain sont tombées sur certaines déviances dans l'utilisation des pesticides

Ce maraicher, face à une attaque sévère des ravageurs, ne sait pas à quel pesticide se vouer

Sommaire

Cpac Info Pesticides
Bulletin N° 013 de Janvier

Supervision Générale :
S.E. Le Président Antoine NTSIMI
Directeur de la Publication :
Blaise GASSILA
Rédacteur en Chef :
Benoit B Bouato
Collaboration :
Serge LIALE
Logistique :
Timothée MVOM
Infographie et Impression :
Fidèle Perrier ONONINA

B.P. 16344 Yaoundé-Cameroun
Tél./Fax : (237) 22 20 31 99
E-mail: cpac.pesticide@cpac-cemac.org
Site-web : www.cpac-cemac.org

Edito

Edito 3

CPAC en marche

Le Paraquat, l'Azinphos Methyl et l'Endosulfan a l'annexe III de la Convention de Rotterdam 4

Atelier sur « Identification des activités support du programme EDES » Douala, 04 au 05 Mai 2011 5

Atelier régional sur les risques liés aux limites maximales de résidus des pesticides 8

L'Assemblée de l'Alliance Mondiale a approuvé les stratégies de mise en oeuvre de son plan d'action 10

Réunion régionale africaine sur l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques 13

Une station de travail complète pour la cellule CPAC de RCA et pour le bureau du nouveau président du CPAC au Congo 15

Rapport d'activites Trimestrielles de la cellule Cpac/CONGO 16

Rapport d'activites Trimestrielles de la cellule Cpac/RCA 17

Rapport d'activites Trimestrielles de la cellule Cpac/GABON 19

Rapport d'activites Trimestrielles de la cellule Cpac/GUINÉE EQUATORIALE 20

Rapport d'activites Trimestrielles de la cellule Cpac/TCHAD 21

Atelier de sensibilisation et d'information de «Cleanfarms Cameroon Project» sur les pesticides obsolètes 22

Page Scientifique

Produits chimiques : l'effet meurtrier 23

Editorial

B. B. BOUATO

Chers lecteurs,

Dans cette 14e édition du Cpac info pesticides, tout en vous rendant compte de nos activités auprès des partenaires et de la participation aux rencontres internationales, nous allons vous faire visiter notre déploiement sur le terrain. En effet, depuis le début des activités au Cpac, la priorité a été donnée aux activités liées à la création des structures organisationnelles et au renforcement des capacités humaines capables de mettre en oeuvre les missions et les programmes dévolus au Cpac. Sans toutefois relâcher l'action de mise en place du Cpac ou de sa participation aux rencontres internationales, ce Comité, à travers ses cellules dans les états membres descend de plus en plus sur le terrain.

En effet, depuis l'enquête sur le terrain pour la recherche des informations nécessaires à l'élaboration de l'état des lieux sur la gestion des pesticides en zone Cemac, qui s'est réalisée en 2008, les cellules Cpac au sein des états étaient occupées à faire aboutir le processus de création des Comités nationaux de gestion de pesticides (Cngp). Avec l'aboutissement du processus de création de certains Cngp, les cellules Cpac, en collaboration avec ces derniers, sont entrain de reprendre le chemin du terrain. Ces quelques descentes sur le terrain ont permis de jauger l'étendue de notre mission d'assainissement de la production agricole, au sein des états membres de la Cemac. Dans cette édition, nous vous présentons quelques ''morceaux choisis'' qui vous permettront d'imaginer le reste. Bref, du Tchad au Congo, en passant par la Rca et le Gabon, le constat est presque le même: les populations ne sont pas suffisamment sensibilisées sur les effets des produits chimiques.

Cette occasion nous permet de recentrer le rôle du Cpac, qui est premièrement d'aider les états à mettre en place des politiques phytosanitaires non polluantes en général, à travers l'élaboration et la mise en oeuvre d'un système adéquat de gestion concertée des intrants agricoles en Afrique centrale. Ainsi, en attendant de lever tous les obstacles qui empêchent de passer à l'une des étapes de ce système de gestion des intrants agricoles, à savoir: l'homologation commune des pesticides en zone Cemac, le Cpac en collaboration avec ses démembrements, qui sont les Cellules et les Cngp au sein des états, sont à pied d'oeuvre pour prévenir et sauver nos états de toutes sortes de pollutions qui proviendraient d'une gestion inappropriée des intrants agricoles.

Les rapports très illustratifs de nos représentants dans les états, vont meubler en grande partie cette édition. Le reste sera consacré aux autres activités du Cpac, telles que la participation des experts du secrétariat permanent du Cpac aux réunions scientifiques internationales, à l'instar de la participation du Secrétaire permanent à l'assemblée générale de l'Alliance mondiale pour le développement et le déploiement des produits, méthodes et stratégies, comme alternatifs au DDT pour la lutte antivectorielle ; de la participation d'un expert à la réunion régionale africaine sur l'Approche stratégique pour la gestion internationale des produits chimiques (Saicm) à Nairobi, au Kenya, du 5 au 8 avril 2011 ; de la participation d'un expert du Cpac à l'atelier régional sur les risques liés aux limites maximales de résidus des pesticides qui s'est tenu du 06 au 10 Juin 2011 à Accra- Ghana, etc.

Chers lecteurs, tout en vous souhaitant bonne lecture de ce contenu, nous vous fixons rendez-vous à la prochaine édition.

Le Paraquat, l'Azinphos Methyl et l'Endosulfan a l'annexe III de la Convention de Rotterdam

Par B. Bouato et Ngou Bénédicte

Du 28 mars au 1er avril 2011, s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) à Rome en Italie, la 7ème réunion du Comité d'étude des produits chimiques de la convention de Rotterdam.

Pour la seconde fois, le Comité inter-états des Pesticides d'Afrique Centrale (CPAC) a participé au 7éme Comité d'études des produits chimiques de la convention de Rotterdam. Cet organisme de l'Afrique Centrale a été préalablement contacté pour faire une notification concernant l'utilisation du Paraquat dans la zone Afrique Centrale.

L'ouverture des travaux ce 28 mars par M. Peter Kenmore (Co-Secrétaire Exécutif de la Convention de Rotterdam) à 10h20 sur les termes de remerciement de tous les membres du comité ainsi qu'à ceux dont le mandat arrive à terme, pour leurs efforts et contributions à la délibération des travaux. Et félicite ce comité à être le tout premier à tenir une réunion sans documents d'appui en papier pour plus d'économie.

La parole a ensuite été donnée à la présidente du comité Marit Randall, qui nous a remerciés tous de notre présence et nous souhaite un bon déroulement des travaux pour cette séance à laquelle le mandat de plusieurs membres de ce comité est arrivé à terme. Sur ce, les travaux ont été déclarés ouverts.

Pour cette 7ème édition, le programme des travaux proposé a été validé par tous les membres, à savoir : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 avec les travaux en commissions au cours desquels, il a été enregistré sept (7) pesticides candidats à l'étude dont amitraz, carbaryl, endosulfan, perfluorooctane sulfonate, ainsi que leurs sels et précurseurs, pentabromodiphenyl ether solution commerciale, pentachlorobenzene, octabromodiphenyl éther, solution commerciale.

Par ailleurs, le paraquat avait été proposé lors du dernier comité pour admission à l'annexe III de la convention de Rotterdam et la prise en compte du document d'orientation des décisions (DOD) de l'azinphos méthyle. Les travaux se sont déroulés au jour le jour, suivant le programme préétabli avec en prélude l'analyses des notifications des produits ci-dessous listés:

- L'AZINPHOS METHYL : ce produit avait déjà été révisé lors de la 5ème et 6ème édition de ce comité, d'où un DOD avait été établi qui, au cours de ces travaux a été transmis pour prise en compte à la conférence des parties (Cop) ;
- Au sujet de l'ENDOSULFAN, les notifications à la réglementation finale recommandaient de lister ce produit à l'annexe II de la convention de Stockholm et durant la 6ème édition, un Dod final fut établi sur la base de toutes ces notifications et transmis à la Cop. Au terme de cette édition, la présidente a demandé de préparer une recommandation à l'attention de la Cop pour qu'elle puisse lister ce produit à l'annexe III de cette convention ;
- Le comité adopte une recommandation du PERFLUOROOCTANE et décide d'établir un plan de travail pour dresser un document d'orientation de décisions pour ce produit.
- Le comité adopte une recommandation sur le PENTABROMODIPHENYL n'ayant fait que l'objet d'une notification à la réglementation finale et ne correspondant qu'au critère de l'annexe II de la convention. Ainsi le comité décide d'établir un plan de travail pour dresser un document d'orientation de décisions pour cette substance, au même titre que le PENTACHLOROBENZENE.
- De même, le comité adopte la recommandation sur l'OCTABROMODIPHENYL qui a fait l'objet d'une seule notification et décide d'établir un plan de travail pour dresser un document d'orientation de décisions pour cette substance.
- Le CARBARYL n'ayant fait l'objet que d'une notification à la réglementation finale et ne correspondant qu'aux critères de l'annexe II de la convention de Rotterdam, il ne peut être listé à l'annexe III de cette convention.
- L'AMITRAZ comme le CARBARYL n'ayant reçu qu'une notification à la réglementation finale, le comité prescrit qu'aucune autre action ne doit être menée pour ces produits.
- Le GRAMOXONE SUPER (PARAQUAT), substance qui a fait l'objet d'une demande de notification auprès du Secrétariat Permanent du CPAC, ainsi que d'autres pays en l'occurrence le Burkina Faso, doit être transmis auprès du Cop pour son inscription à l'annexe III de la convention comme substance dangereuse et nocive.

Il est à remarquer ici que la notification du CPAC au sujet du paraquat avait été faite de manière superficielle et qu'à la prochaine fois le CPAC doit procéder à une étude étendue et approfondie avant la soumission d'une quelconque notification auprès des comités d'étude des produits, vue sa dotation en experts et l'étendue de ses activités dans la sous région Afrique Centrale.

En marge de ce séminaire M. le Secrétaire Permanent assisté de la secrétaire a eu la possibilité de se mettre en contact avec les responsable de la FAO tel que M. AMMATI pour une mise au point sur le projet de l'agrandissement du CPAC vers les pays CEEAC et aussi a bénéficié de la large documentation de cette structure qui viendra encore agrandir celle disponible au CPAC.

Le rapport intégral de cette réunion peut être consulté sur le site de la convention de Rotterdam www.pic.int .

La clôture des travaux de cette septième rencontre a eu lieu le 1er avril 2011 sous la supervision du Secrétaire exécutif de la convention de Rotterdam, au cours de laquelle il a remercié les membres du comité dont le mandat arrivait à terme en l'occurrence la présidente, Marit Randall qui passe le relais à Mme Hala Sultan Saif Al Easa (Qatar – Asie et région du Pacific), de même pour les autres membres du bureau du comité. Sur ce, rendez-vous a été pris pour le 18 au 22 Mars 2012 à Genève en Suisse.

Atelier sur « Identification des activités support du programme EDES » Douala, 04 au 05 Mai 2011

photo des participants à l'atelier

Par Mme Mbe Emane; Expert Cpac

L'atelier sur le thème « Identification des activités support du programme EDES » s'est tenu du 04 au 05 Mai 2011 à l'hôtel Sawa à Douala, organisé par ANOR (Agence des Normes et de la Qualité) en partenariat avec CNCOSAC (Comité National du Codex Alimentarius et de la Sécurité Sanitaire des Aliments au Cameroun) et la Task Force Fruits et Légumes du Cameroun. Cet atelier qui bénéficiait de l'appui du programme EDES qui est financé par l'Union Européenne (UE).

Ce programme EDES a pour objectif de renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments à travers l'analyse des risques dans les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) afin de se conformer aux exigences du marché européen et international.

A cet effet, plusieurs participants représentants les autorités de tutelle, les opérateurs économiques, les secteurs publique et privé et la société civile ont été invités à participer à cet atelier afin de déterminer :

- Les activités de la Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA) qui peuvent bénéficier de l'appui d'EDES
- Les activités qui pourront être soutenues par EDES et qui feront donc l'objet d'accord cadre avec le gouvernement camerounais.

Les travaux de l'atelier ont débuté par les interventions de :

- Jean Pierre IMELE, président de la Task Force Fruits et Légumes, qui a remercié le programme EDES qui a bien voulu présenter son programme aux autorités nationales.
- Catherine GUICHARD, délégué général du COLEACP (Comité de Liaison Afrique-Caraïbes-Pacifique) qui a rappelé que le COLEACP depuis 1973 oeuvre dans le secteur agricole afin d'arriver à un commerce compétitif et durable vers l'union Européenne (UE) et les autres pays. Elle a par ailleurs souligné qu'EDES, à la différence du PIP (Programme Initiative Pesticide également financé par l'UE) qui s'occupe seulement de la filière horticole, s'interesse à tous les secteurs alimentaires. Dans le cas du Cameroun, trois filières seront prises en considération

CPAC en marche

: horticole, pêche et café.
- Christophe SCHIFFERS, directeur général d'EDES
- Urbain EBANG MVE, représentant du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINIMIDT) et Président du CNCOSAC qui a rappelé que les problèmes sur la sécurité alimentaire des aliments sont un problème majeur des autorités camerounaises qui s'attèlent à renverser la tendance en mettant en place toute une série de mesures comme la création du Codex Cameroun, l'élaboration du projet de la loi cadre sur la SSA, la viabilisation des laboratoires nationaux pour les analyses et essais,…mais il a également souligné qu'un des facteurs limitants pour faire avancer les projets Codex est le manque de financements et qu'EDES tombe à point nommé. Il a ainsi déclaré ouverts les travaux de cet atelier.

Après la photo de famille et la pause café, l'atelier a repris avec la présentation du programme EDES par C. SCHIFFERS. EDES a été créé pour minimiser l'impact des règlementations sur les flux commerciaux, ce qui entraînera le développement d'activités pour maintenir la confiance des acheteurs potentiels des produits ACP. Les objectifs sont de mettre en place des systèmes équivalents à ceux de l'UE et de renforcer les politiques nationales sur l'ensemble des filières. Comment ? EDES :
- Accompagne les autorités nationales et les services publics dans la mise en oeuvre des politiques SSA
- Met en place des systèmes sur mesure évolutifs et économiquement supportables.

L'intervention d'EDES se fait à donc au niveau :
- Des autorités
- Des parties prenantes qui exercent une responsabilité dans la SSA à travers les services publiques (certification qualité SSA), les opérateurs privés (prévention du risque), les experts indépendants (centres de recherche, conseils, avis,…), les prestataires de service (expertise, assistance technique, formation,…)

cérémonie d'ouverture

La méthodologie de l'EDES se base sur une approche intégrée et un engagement fort de l'état et des parties prenantes.
Les activités d'EDES concernent :
- Les laboratoires (formation, assistance technique, jumelage entre laboratoires africains et européens ou entre laboratoires africains,…) ; EDES a tenu à rappeler que le programme ne fournit pas d'équipement
- L'évaluation des risques
- Les contrôles officiels
- La communication sur les risques

Les bénéficiaires du programme EDES appartiennent aux secteurs publique et privé.

EDES fournit différents types d'appui lors de ses interventions :
- Les diagnostics ou plus précisément une relecture des diagnostics existants et l'analyse des besoins
- La facilitation du dialogue publique-privé
- Les formations techniques et managériales
- L'aide au développement

Par ailleurs, l'évaluation des risques concerne plusieurs types d'acteurs : les autorités de tutelle, les opérateurs privés, les ministères ou agences, les évaluateurs scientifiques,…

EDES intervient sur demande d'un pays et plusieurs étapes sont nécessaires pour la formulation d'accords qui permettront à chaque bénéficiaire de profiter de l'expertise d'EDES:
- La tenue d'un atelier avec les parties prenants afin d'identifier les intentions pour le pays comme type de support
- L'engagement des autorités de tutelle
- L'élaboration d'un accord cadre national qui aboutira à l'élaboration des protocoles d'entente avec chaque bénéficiaire EDES
- Les activités de terrain: formation des experts locaux/internationaux qui apporteront le support adéquat

Ces différentes étapes suivent un timing théorique.

Il est donc évident que les problématiques ne se résolvent pas en deux-trois jours et que la formation n'est pas l'unique solution.

M. Jean Martin ETOUNDI, secrétaire technique du CNCOSAC est ensuite intervenu pour parler des enjeux de la SSA notamment à cause de la prolifération des microorganismes et maladies émergentes, les risques

chimiques,…La SSA est donc l'assurance que les aliments n'ont aucun danger pour le consommateur et que trois organismes de l'OMC sont chargés des règlementations : le Codex Alimentarius, l'OIE (Organisation Mondiale de la Santé Animale) et le CIPV(Convention Internationale pour la Protection des Végétaux).
Le CNCOSAC, créé en 2008 avec un secrétariat technique a plusieurs missions :

- La préparation des activités du Codex et la participation à leurs travaux
- L'élaboration des lois et règlements sur la SSA
- L'harmonisation des processus de contrôle
- Le renforcement des capacités SSA
- L'évaluation des laboratoires

Les principaux acteurs SSA sont : le gouvernement (tous les ministères concernés, ANOR, CNCOSAC,…), le secteur privé, le secteur privé d'appui (laboratoires, cabinets,…) et la société civile.

Dr Blaise MANI est intervenu pour présenter l'ANOR dont les missions sont contenues dans un décret ministériel et toutes les autorités administratives doivent faire parvenir à l'ANOR leurs besoins en normalisation et évaluation en conformité.

Trois filières (horticole, pêche et café) ont été prises en compte par EDES et leurs représentants sont venus exposer les problématiques SSA au de leurs filières respectives au Cameroun :

- La non-maitrise des itinéraires techniques, le non-respect des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) ou l'absence d'infrastructures pour la filière horticole
- L'absence de carte pédologique pour le choix des engrais, la présence massive d'acteurs qui ne possèdent pas d'usine de traitement du café et le manque de contrôle qualité du café moulu dans la filière café
- Le manque d'infrastructures de froid et l'absence de laboratoire pour l'exportation du produit en ce qui concerne la filière pêche.

L'atelier a continué avec « la présentation des points clés d'un système de sécurité sanitaire des aliments et activités de support, en fonction des catégories de bénéficiaires » par Frédéric PLUMELLE d'EDES. Dans sa présentation, l'analyse des risques d'un secteur se fait à travers trois éléments principaux : l'évaluation des risques avec une approche scientifique: analyse quantitative des risques et des dangers, évaluation de l'exposition... La gestion des risques basée sur une politique (mise en place d'un plan pour le contrôle des risques, évaluation de l'efficacité d'autres options,…) et la communication sur les risques avec l'échange d'informations. Un exemple concret a été présenté avec la place des contrôles officiels dans la législation européenne.
M. PLUMELLE a également parlé du système d'autocontrôle, de ses objectifs (par ex. mieux identifier les dangers et le niveau de risque par secteur, réduire les coûts du contrôle officiel,…), de ses avantages (mieux cibler les contrôles, réduire la charge financière et alternative pour les petits producteurs)

PRESENTATION TRAVAUX EN GROUPE

Les organisateurs de l'atelier ont ensuite procédé à l'organisation des travaux où tous les participants ont été au sein de trois sous-groupes et chaque sous-groupe devra passer tour à tour auprès de trois évaluateurs, membres EDES, pour travaux pratiques sur l'analyse des risques, la programmation/contrôles officiels et l'autocontrôle. Cette technique a pour but de faire ressortir de la part des participants toutes les problématiques relatives à chaque thème, les prioriser, proposer des actions et identifier les potentiels bénéficiaires du programme EDES. A la fin de ces travaux, force a été de constater que les trois sous-groupes se rejoignaient dans la plupart des solutions à apporter aux problèmes SPS (sanitaires et phytosanitaires) du Cameroun. A partir de ces résultats, une lettre d'intention rédigée par EDES sera présentée aux autorités de tutelle avec les priorités prises en compte par les parties prenantes. De cet accord, des protocoles d'entente seront signés avec chaque intervenant concerné dans l'accord-cadre.

Les interventions de M. Florent ONGUENE, président du réseau HORTICAM, et M. Charles BOOTO A NGON, représentant du MINIMIDT et président de l'ANOR ont clôturé les travaux de l'atelier sur « Identification des activités support du programme EDES ».

Retrouvez le CPAC sur internet en francais et en anglais

WWW. cpac-cemac.Org

Atelier régional sur les risques liés aux limites maximales de résidus des pesticides

Accra-Ghana du 06 au 10 juin 2011

Par Mme Mbe Emane; Expert

L'atelier régional sur les risques liés aux limites maximales de résidus des pesticides s'est tenu du 06 au 10 Juin 2011 à Accra- Ghana. C'est un atelier organisé par la FAO (Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) en coopération avec USDA (US Department of Agriculture) dont l'objectif est de renforcer les capacités des scientifiques des pays en voie de développement dans les techniques d'évaluation des pesticides pour l'établissement des Limites Maximales de Résidus de Pesticides (LMR) et d'augmenter la liste des candidats à inclure dans le panel des experts de la FAO du JMPR (Joint Meeting Pesticide Residue). Les participants à cet atelier sont essentiellement originaires de l'Afrique subsaharienne.

La première journée a commencé avec l'enregistrement des participants à l'atelier. Ont suivi les mots de bienvenue de :

- Mme Caitrin MARTIN, du département de l'agriculture de l'USDA (en l'absence de Jason SANDAHL, en charge de la gestion de la sécurité alimentaire à l'USDA, arrivé plus tard)
- Pr Arpad AMBRUS, expert du panel JMPR

Le mot de bienvenue de Mme Elena SEMEDO, assistante du directeur général de la FAO et représentante régionale pour l'Afrique, a été lu par Mme Hannah CLARENDON, du bureau régional de la FAO et chairwoman de l'atelier. Ensuite, chaque participant s'est présenté à travers son CV, le pays/organisation qu'il représente et son actuelle occupation.

Une vue des participants à l'atelier

Mme MARTIN a ensuite présenté le Regional Point Residue Project qui est un projet conduit par USDA et financé par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) afin d'établir les LMR manquantes dans le Codex. Ce projet implique les trois continents qui contribuent le moins à l'établissement des LMR, à savoir : l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Les organes de coordination de ce projet ont déjà été identifiés pour l'Asie (ASEAN Association of Southeast Asian Nations) et l'Amérique latine (IICA Istituto Interamericano de Cooperacion para la Agricultura) ; le problème d'interlocuteur pour l'Afrique n'est malheureusement pas encore résolu. Les données seront ensuite centralisées et soumises au JMPR pour l'étude. USDA s'est concentré sur les fruits tropicaux en les groupant; de cette manière, USDA veut éviter de répéter le travail d'établissement des LMR plusieurs fois en se concentrant sur le représentant d'un groupe de fruits tropicaux. USDA a également choisi quatre pesticides de basse toxicité et avec des données sur les résidus peu disponibles. Les industries phytopharmaceutiques sont impliquées dans ce projet sur trois ans, spécialement en ce qui concerne les essais en champ. Les critères pour le choix de pays de faire les essais et intégrer le programme pilote sont :

- Avoir testé des pesticides homologués
- Travailler avec les Good Laboratory Practices (GLP)

La présence de laboratoires et de champs dans un pays, constituent un avantage.

Les autres pays peuvent être observateurs. Le but pour USDA est de trouver quatre pays par continent pour les essais en champ et/ou les analyses en laboratoire (travailler avec des laboratoires qui se rapprochent le plus possible des GLP).

Les thèmes qui ont été développés par le Pr AMBRUS pendant cet atelier sont :

- « le bétail et le métabolisme des denrées alimentaires » pour savoir interpréter les résultats afin de déterminer la nature du résidu dans les denrées. Il a expliqué que les procédures de la FAO, spécialement celles du JMPR évoluent chaque année à cause de nouvelles problématiques qui apparaissent.
- « le sort environnemental des pesticides dans le sol, l'eau et les sédiments de l'eau ». Ces études se font par radio marquage de la substance active afin de voir son métabolisme dans la plante; en effet, certains pesticides présents dans le sol du fait des cultures précédentes

sont absorbés par la plante, d'autres sont dégradés par le soleil lorsqu'ils sont pulvérisés sur la surface de la plante. Dans tous les cas, le sort de ces pesticides dépend de leurs caractéristiques et du type de sol. Si le métabolite dans la plante et l'animal est le même alors, les études toxicologiques couvrent les LMR sinon, des études ultérieurs doivent être menées pour tous les métabolites.

- « l'échantillonnage, la préparation de l'échantillon et l'analyse », un thème très important parce que très négligé dans les pays en voie de développement, selon le Pr AMBRUS. Le but était d'expliquer l'échantillonnage, la conservation et l'analyse des denrées pour les résidus de pesticides ainsi que les incertitudes associées à ces processus et la nécessité d'obtenir des données valables pour l'interprétation des études sur les résidus.
- « l'estimation des LMR et l'évaluation de l'exposition» avec une recommandation particulière sur les directives du Codex sur les procédures de l'échantillonnage : la LMR doit être liée au Good Agricultural Practices (GAP). En outre, le résidu dépend des conditions climatiques et d'usage.
- « l'évaluation des données de surveillance » dans les épices. Les épices représentent une spéculation mineure mais sont une denrée majeure en termes d'exportation ; pour cette raison, les producteurs d'épices doivent être appuyés et guidés dans l'application des GAP.
- « L'expression de la LMR et l'analyse du risque d'exposition »
- « les principes des GLP » très importantes pour la recherche ; les GLP sont documentées par les nombreuses directives. Pr AMBRUS a également enseigné comment monter un protocole d'étude depuis les essais en champ jusqu'à l'analyse des échantillons au laboratoire. La différence entre ISO et GLP a été expliquée : ISO est nécessaire pour les analyses de routine alors que GLP est nécessaire pour une étude particulière depuis son plan jusqu'aux résultats.

Les après-midi étaient essentiellement consacrées aux exercices en groupe :

- « l'évaluation des études de métabolisme ». Les participants ont été répartis en trois groupes avec le même exercice et devaient le résoudre. L'exercice consistait en la présentation du métabolisme d'une molécule marquée dans les plantes et ensuite dans un ruminant, le lait, la viande et les abats. Une série de questions a été posée (validation des conditions d'études, identification/caractérisation des métabolites,…). Chaque représentant de groupe devait ensuite présenter les résultats obtenus.
- « la définition de résidu » : les mêmes groupes se sont reformés pour résoudre des exercices sur la bonne définition de résidu de pesticide aussi bien pour les enquêtes de surveillance et de contrôle (molécule mère) que pour l'évaluation du risque du consommateur (molécule mère et métabolites d'importance toxicologique).

Remise des certificats de participation à l'atelier en présence du Pr AMBRUS (à gauche) et J. SANDAHL

- « l'évaluation des données » de résidu dans les denrées et les produits animaux (viande, lait, oeufs et abats) pour l'estimation des LMR, STMR (supervised trial median residue value) et HR (highest residue value) ; et sur l'estimation des LMR dans les produits animaux, exercices faits avec des calculs Excel.
- l'établissement d'un protocole d'études d'un pesticide sur une denrée bien déterminée sur la base des documents et de la littérature qui nous ont été donnés par USDA. Ce plan d'études est indispensable si un gouvernement ou organisation régionale veut soumettre ses données au JMPR pour l'établissement de LMR. Le plan d'étude comprend plusieurs parties comme par exemple : la justification/objectifs du protocole, le choix du directeur d'études, le type de culture, le type d'essais et sa méthode statistique ou encore le type d'application du pesticide. Ce travail a été fait par les trois groupes et chaque groupe a donné ses résultats sous la supervision du Prof. AMBRUS. Ce travail a été très bénéfique pour les participants pour la raison qu'il s'agissait d'une simulation de protocole d'étude pour l'établissement de travaux à soumettre au JMPR.

Les travaux se sont conclus par les appréciations et les remarques des participants, la remise des certificats de participation et une séance de questions/réponses au Pr. AMBRUS.

En marge de cet atelier, Mme Béatrice VERDICKT en charge de la réglementation au PIP a ensuite présenté le programme PIP aux participants à travers ses actions dans différents pays du continent. Elle en a aussi profité pour présenter brièvement le programme EDES.

Alliance Mondiale pour le développent et le déploiement des produits, méthodes, et stratégies comme alternatives au DDT pour la lutte antivectorielle

L'Assemblée de l'Alliance Mondiale a approuvé les stratégies de mise en Oeuvre du plan d'action

Par Gbobal Alliance

La première Assemblée de l'Alliance Mondiale pour les Alternatives au DDT a été menée à bien au soir du mardi 26 avril 2011 au Centre International des Conférences de Genève, à l'occasion de la cinquième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm. Cette rencontre a constitué un jalon important sur la feuille de route concernant la réduction de la dépendance du DDT dans la lutte anti-vectorielle, et par rapport à la capacité de l'Alliance Mondiale à remplir sa mission, en invitant la communauté mondiale et les donateurs à financer et à soutenir autrement la mise en oeuvre des activités programmées à cet effet. Les stratégies de mise en oeuvre du plan d'action de l'Alliance Mondiale avec ses structures fonctionnelles, soumises pour examen de la première assemblée de l'Alliance, ont été élaborées par le Comité directeur provisoire et finalisées lors de sa deuxième réunion tenue à Delhi, en Inde, au mois de mai 2010.

Au cours de la réunion de Delhi, le Comité directeur provisoire a également identifié les axes prioritaires qui méritent des interventions à moyen terme par les cinq groupes thématiques, et a passé en revue l'état de leur mise en oeuvre depuis la première réunion tenue en fin octobre 2009.

Mise en place des Groupes thématiques: des plans d'action élaborés

Sur la base des stratégies de mise en oeuvre proposées, cinq Groupes thématiques ont été établis, constitués chacun d'une équipe restreinte d'experts pour animer les activités de mise en oeuvre. Ces équipes restreintes ont tenu leurs premières réunions entre septembre 2010 et février 2011 en vue d'élaborer leurs plans d'action de mise en oeuvre des activités, en fonction de la stratégie proposée.

Groupe thématique sur le rapport coût-efficacité des alternatives au DDT:

L'équipe restreinte de huit experts représentant les pays endémiques, l'OMS, les instituts académiques et de recherche, et les industries des pesticides, a tenu sa réunion les 26 et 27 août 2010 à Genève. Il s'en est dégagé que la principale activité à entreprendre consistait à passer en revue les résultats vérifiés et les pratiques actuelles en matière de rapport coût-efficacité, y compris le manque de connaissances dans le domaine, dans le but de mettre au point des outils et des actions permettant une évaluation précise des éléments de coût dans le processus de prise de décisions concernant les options de lutte antivectorielle.

Reunion de l'équipe restreinte sur les nouveaux produits chimiques, Genève

Groupe thématique sur le renforcement des mécanismes nationaux de prise de décisions sur la gestion intégrée des vecteurs:

La réunion de l'équipe restreinte d'experts s'est tenue les 6 et 7 septembre 2010 à Genève. L'équipe des experts a été établie en liaison avec l'OMS, en vue d'accroître les synergies dans les initiatives en cours au niveau mondial. Cette équipe, qui sera éventuellement dirigée par l'OMS, comprenait les représentants des pays endémiques, des instituts de recherche sur le terrain et des industries. Il s'est dégagé de cette réunion que la principale activité à entreprendre consistait en l'essai pilote du module de formation en matière de gestion intégrée des vecteurs (GIV)qui a été mis au point par l'OMS; l'examen de l'état actuel de mise en oeuvre de la gestion intégrée des vecteurs au niveau national et l'identification des activités spécifiques et axes prioritaires d'intervention des groupes thématiques ; et un plaidoyer pour l'établissement et la mise en oeuvre de la gestion intégrée des vecteurs par les programmes nationaux de lutte antivectorielle dans les pays endémiques. En effet, en juin 2010 à Nairobi, le Secrétariat a organisé, en collaboration avec l'OMS, un atelier de formation d'une semaine, sur le renforcement

▸▸▸

▸▸▸

2ème réunion du Comité directeur provisoire, Dehli, Inde

institutionnel des pays en matière de mise en oeuvre de la gestion intégrée des vecteurs en vue de réduire la dépendance du DDT, en faveur de huit pays endémiques d'Afrique. Cet atelier a entre autres, discuté de l'essai pilote d'un projet de programme de formation élaboré par l'OMS. Le Secrétariat a également passé en revue le niveau actuel de mise en oeuvre de la gestion intégrée des vecteurs, à la demande de l'équipe restreinte des experts.

Groupe thématique sur le profil de résistance et le mécanisme du vecteur paludique:
L'équipe restreinte des experts s'est réunie les 11 et 12 octobre 2010 à Liverpool, au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord. Elle était composée des représentants des instituts académiques et de recherche, des organismes de développement, et de l'OMS. Le groupe d'experts du programme « Faire Reculer le Paludisme » de l'OMS qui travaille dans le domaine de la résistance du vecteur, a été établi comme équipe restreinte de ce Groupe thématique. Les participants à cette réunion ont élaboré, à l'intention des donateurs, un synopsis des activités des programmes nationaux de lutte antivectorielle, en vue de faciliter l'examen de la gestion de la résistance vectorielle, un paquet minimum de surveillance de la résistance, et un plan de gestion de résistance des insecticides.

Groupe thématique sur la l'élimination des obstacles à l'introduction des nouvelles méthodes non-chimiques:
Une réunion de l'équipe restreinte d'experts, comprenant les représentants des pays endémiques, des instituts académiques et de recherche et des ONG, a eu lieu les 4 et 5 novembre 2010 à Genève. L'équipe a, entre autres actions, décidé d'élaborer un mécanisme en ligne de collecte d'informations sur les options non-chimiques de lutte antivectorielle, en vue faciliter leur promotion, y compris un processus de revue de pairs pour validation subséquente. Elle a également décidé d'examiner la perception et l'acceptation des alternatives non-chimiques au DDT par les pays, les décideurs et les communautés, pour d'identifier les mesures visant à éliminer les obstacles à leur adoption.

Groupe thématique sur la l'élimination des obstacles à l'introduction de nouveaux produits chimiques et autres produits sur le marché:
Cette équipe restreinte s'est réunie les 9 et 10 février 2011. Elle était constituée des représentants des pays développés et en voie de développement, experts en homologation des pesticides, du secteur de la recherche et de l'OMS. Au cours de cette réunion, les principaux éléments d'une gestion rationnelle des pesticides de santé publique ont été analysés sous trois grands aspects: un environnement favorable; les outils et les matériaux de construction; et le renforcement institutionnel des régions et des pays. Au nombre des stratégies d'élimination des obstacles, l'équipe a proposé la conduite d'un projet pilote de partage des tâches et d'homologation harmonisée des pesticides.

Quatre axes prioritaires pour l'Alliance Mondiale
Le 3ème Comité directeur provisoire a été convoqué en mars 2011 au Ministère fédéral de l'Environnement, la Protection de la Nature et la Sûreté nucléaire (BMU), à Bonn en Allemagne. Les participants ont passé en revue les progrès observés dans la mise en oeuvre du plan d'action de l'Alliance Mondiale depuis la deuxième réunion du Comité directeur provisoire. Entre autres questions de fonds examinées au cours de cette réunion, quatre axes prioritaires ont été approuvés par le Comité pour faire l'objet d'un plaidoyer et d'appui:

(a) Mise au point d'un système d'homologation harmonisée des nouveaux produits chimiques et autres produits de lutte antivectorielle, en commençant par une étude pilote dans certains pays endémiques;
(b) Renforcement des capacités entomologiques à tous les niveaux, en particulier au niveau national, et des capacités de l'OMS, pour la gestion des nouveaux

Réunion de l'équipe restreinte sur le rapport coût-efficacité, Génève

▸▸▸

Equipe restreinte sur la GIV, Genève

produits de lutte anti vectorielle, des technologies et des stratégies de gestion des résistances;

(c) Collecte des résultats vérifiés sur les valeurs de santé publique, des interventions (y compris des essais pratiques et des études de rapport coût-efficacité) avec un accent mis sur les interventions non-chimiques, non-commerciales, communautaires et écologiques;

(d) Elaboration d'un plaidoyer et de la documentation en vue de promouvoir la sensibilisation du public, la compréhension et la participation dans la GIV et les pratiques culturelles et programmatiques y relatives.

Réseau web social pour le déploiement des alternatives non-chimiques

Suite à la décision de l'équipe restreinte d'experts, un mécanisme d'échange d'informations en ligne a été mis sur pied dans le cadre du site Internet POPsSocial du Secrétariat de la Convention de Stockholm, pour faciliter la consultation des rapports scientifiques et l'élaboration d'alternatives non-chimiques au DDT. Il constitue un espace de débats scientifiques sur les options non-chimiques innovantes en vue de leur déploiement efficace dans un contexte général de gestion intégrée des vecteurs. Ce site offre aussi des opportunités d'échange d'expériences et de résultats vérifiés, en vue d'accroître l'efficacité des actions de lutte antivectorielle.

Des prix pour des alternatives innovantes au DDT

Au cours de sa première Assemblée, l'Alliance Mondiale également coordonné un concours d'affiches sur les Alternatives Innovantes au DDT contre le vecteur paludique, organisé par Biovision Foundation, et avec le soutien du gouvernement suisse. Sur les huit affiches retenues pour l'occasion, MM. Harrysone Atieli et Emmanuel Chanda, respectivement du Kenya et de Zambie, ont gagné les deux premiers prix d'une valeur de 15.000 dollars chacun, pour leurs oeuvres remarquables présentées sous les titres « La modification de la conception de l'habitat permet de réduire la densité stagnante des vecteurs paludiques intérieurs dans les plaines endémiques de l'Ouest du Kenya » et « Intégrer la gestion des gîtes larvaires dans le programme national de lutte anti paludique en Zambie », respectivement.

Partager les informations ou les cas de réussite concernant la promotion des alternatives au DDT sur notre site social - POPsSocial: http://networking.pops.int/Home/tabid/39/language/en-US/Default.aspx

C'est un espace d'interactions et de dialogue entre les agents de mise en oeuvre des activités de lutte antivectorielle dans les pays endémiques et les experts dans les domaines connexes, en vue de susciter des découvertes innovantes et le déploiement des produits et méthodes comme alternatives au DDT.

L'Alliance Mondiale est une volonté multilatérale. Vous êtes cordialement invités à prendre part à cette initiative en apportant des solutions de lutte antivectorielle afin de rompre la dépendance du DDT par une collaboration proactive dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action de l'Alliance Mondiale.

…..déployer des produits, méthodes et stratégies comme alternatives rentables et sans risque, pour une protection accrue des vecteurs de maladies et rompre avec la dépendance du DDT…..

Pour plus informations:

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Maison Internationale de l'Environnement
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine, Genève, Suisse
Tél: +41-22-917-78604
Fax: +41-22-917 80 98
E-mail: gmanuweera@pops.int
Website: www.pops.int/ga

Pour promouvoir l'Alliance Mondiale auprès de vos collègues et autres groupes intéressés : la déclaration d'adhésion est disponible en six langues de l'ONU sur le site suivant: http://chm.pops.int/Implementation/DDT/GlobalAlliance/Membership/tabid/708/language/en-US/Default.aspx

Retrouvez le CPAC sur internet en francais et en anglais

WWW. cpac-cemac.Org

Réunion régionale africaine sur l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) et atelier de travail UNITAR/OCDE sur la Nanotechnologie et les nanomatériaux manufacturés

Par Jean-Blaise Moudoudou, *Expert Cpac*

I. Introduction

Les substances chimiques sont devenues un élément indispensable de notre vie quotidienne : elles font vivre bon nombre de nos activités, préviennent et enraillent les maladies, et augmentent notre productivité agricole.

Les substances chimiques synthétiques aident à nous nourrir à moindre coût. Elles nous fournissent des fibres synthétiques pour nos vêtements et des molécules pour nos médicaments. Elles fournissent les matériaux de base pour la fabrication de voitures, de téléphone et d'ordinateurs, ainsi que de nombreux matériaux de construction, tapis et autres.

Plus de 43 millions de substances chimiques sont utilisées à travers le monde. (1)

Cependant, les produits chimiques peuvent aussi occasionner des lésions irréversibles pour la santé humaine et l'environnement. Un risque d'exposition existe lors de la production, du stockage, de la manipulation, du transport, de l'utilisation et du traitement des produits chimiques, ainsi que lors de fuites accidentelles ou de déversements illégaux. Par conséquent, le cycle de vie complet d'une substance chimique doit être pris en compte lors de l'évaluation de ses dangers et de ses avantages.

Les dangers liés aux produits chimiques sont aujourd'hui une cause majeure de mortalité professionnelle dans le monde. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les substances dangereuses provoquent chaque année la mort de 438 000 travailleurs.

L'OIT estime également que 10% de tous les cancers de la peau sont imputables à une exposition aux produits chimiques sur le lieu de travail. (2)

Une des principales causes de la dégradation de l'environnement par les produits chimiques est le manque de connaissances sur les dangers intrinsèques de la plupart des produits chimiques en vente sur le marché et sur leur utilisation saine et sûre.

C'est dans cette perspective qu'un organisme(SAICM) est crée puis a lancé une stratégie à l'échelle mondiale adoptée par les gouvernements et les experts internationaux en vue de protéger la santé humaine et les écosystèmes des méfaits provenant de l'exposition aux substances chimiques toxiques. Par définition, le SAICM est l'Approche Stratégique de la Gestion Internationale des Produits Chimiques. Son objectif général est de parvenir à une gestion rationnelle des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie afin que d'ici à 2020, les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves qu'ils ont sur la santé des êtres humains et sur l'environnement soient réduits au minimum.

II. Objectif général de la mission

L'objectif global de la mission est de faire participer le Comité Inter-Etats des Pesticides d'Afrique Centrale (Cpac) à la grande réflexion Africaine portant sur la gestion internationale des produits chimiques dont le but est de réduire les risques sanitaires et environnementaux ainsi que la production de ces produits chimiques à l'échelle mondiale.

III. Déroulement des travaux

Les réunions ce sont déroulées selon la séquence suivante :

- Mardi 5 et mercredi 6 Avril : atelier de travail UNITAR/OCDE sur la Nanotechnologie et les nanomatériaux manufacturés.
- Jeudi 7 et vendredi 8 avril : Réunion régionale africaine sur l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM)

1. Atelier de travail de l'institut des nations unies pour la formation et la recherche(UNITAR) et de l'organisation de coopération et de développement économique(OCDE)

S'est tenu les mardi 5 et mercredi 6 avril 2011 dans la salle de conférence n°4 au siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement à NAIROBI, un atelier UNITAR/OCDE sur la nanotechnologie et les nanomatériaux manufacturés sous la présidence du secrétariat de l'UNITAR.

A. Participation

Les représentants des pays ci-après ont participé à la réunion : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, R D Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie, les organisations intergouvernementales ci-après y ont pris part :Comité des Pesticides d'Afrique Centrale(CPAC), Conseil international des associations chimiques

Atelier de Nairobi : Le Cpac bien présent

▸▸▸

(ICCA), Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Organisation de coopération et de développement économique(OCDE), Organisation mondiale de la santé (OMS),Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture(FAO), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et secrétariat de la Convention de Bâle; et les organisations non gouvernementales.

B. Organisation des travaux

Le Président, représentant de l'UNITAR a ouvert la séance et a souhaité la bienvenue aux participants. Il a présenté le programme de travail et souligné que les travaux vont se dérouler en deux jours. Le premier jour sera consacré aux exposés sur la sensibilisation des nanomatériaux(en plénière), puis suivi d'un examen du document Suisse en groupe de travail le deuxième jour. Comme le souligne l'ordre du jour, le débat s'est focalisé sur les Nanomatériaux. Des exposés portant les avantages et des inconvénients, des inquiétudes ont été soulignées sur l'existence de la nanotechnologie et les nanomatériaux par rapport à la santé humaine mais aussi l'environnement. Étant donné que les nanomatériaux ne sont pas bien connus, alors il va de soit que leur gestion pose des énormes problèmes.

Les nanomatériaux sont des substances chimiques majoritairement inorganiques, utilisés dans la cosmétique, la peinture, la fabrication des médicaments (médicaments pour la protection contre le cancer…), la protection contre la pression atmosphérique, l'industrie alimentaire, les rayons ultra-violets. Ils sont utilisés aussi comme source d'énergie, dans le textile et autres domaine. Cependant, ces nanomatériaux qui ne sont pas biodégradables, s'accumulent dans la chaine alimentaire et peuvent causer des graves problèmes à l'homme d'où les échanges d'informations s'imposent. Le problème de nano est une préoccupation mondiale. Les nanomatériaux pour la plupart ne sont pas organiques d'où ils ne doivent pas intéresser la convention de Stockholm. Mais plutôt Rotterdam (étude se fera cas par cas) et Bâle.

Des questions ont été posées et débattues à savoir : Qu'appelle t-on donc nanomatériaux? Comment déterminer la stabilité des nanomatériaux? Quelles sont leurs propriétés physico-chimiques, quelle est la durée de vie des nanomatériaux dans l'organisme? Quel est leur impact sur la vie de l'homme?

L'exposé de la Chinoise, CHUNYING CHEN est venu éclairer certaines inquiétudes, notamment sur la définition même des nanomatériaux. En Chine plusieurs ouvrages qui sont publiés, montrent la toxicité des nano vis-à-vis de l'homme. Neufs(9) nano sont connus en Chine parmi les quels on peut citer : les nano tube de carbone, le monoxyde de zinc(ZnO), les particules métalliques, l'oxyde ferrique (Fe_2O_3), l'oxyde de Titane (TiO_2), le CeO_2 …

Tous les nanomatériaux ne sont pas toujours dangereux pour l'homme, cas des sels minéraux (substances nutritives des plantes) qui sont très solubles.

Les Limites Maximales de Résidus (LMR) des nanomatériaux dans le corps humain ne sont pas encore connues, mais les études sont encours en Chine.

Un expert Sud Africain a souligné que les caractéristiques qui intéressent le nano matériel dans le monde cosmétique par exemple sont les mêmes qui sont liés à la toxicité, comment alors établir l'équilibre? La difficulté peut s'expliquer par le fait que les personnes qui définissent les politiques ne sont pas les mêmes qui évaluent les risques. Pour cela, nous devons réfléchir. Voilà de manière globale les différentes contributions qui ont marqué cette première journée.

La journée du mercredi 6 avril a été caractérisée par l'examen des propositions soumises par le gouvernement de Suisse. A ce propos, deux groupes de travail avaient été créés c'est-à-dire un groupe francophone et un groupe anglophone. Au sein des groupes, des élections ont été faites pour élire un coprésident et un rapporteur de chaque groupe afin de diriger les travaux.

Les travaux des groupes ont été rendus en plénière à 16h30 et plusieurs recommandations ont été prises, entre autre, il faut :

- Intégrer les nanomatériaux dans les activités de SAICM
- Renforcer la recherche sur les nanomatériaux
- Communiquer, informer sur les nanomatériaux en s'appuyant sur les risques et les dangers liés à la santé humaine et l'environnement.
- Que l'Afrique suive l'exemple de la Chine

En conclusion, les deux coprésidents et les deux rapporteurs devaient se réunir le jeudi, 7 avril à l'heure de la pause déjeuner (13h-14h) afin d'harmoniser le document en tenant compte des travaux des deux groupes. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h

2. Réunion régionale africaine sur l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques(SAICM)

S'est tenue les jeudi 7 et vendredi 8 avril 2011 dans la même salle de conférence, une réunion régionale africaine sur l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques(SAICM) sous la présidence du secrétariat de SAICM.

Organisation des travaux

Les déclarations liminaires et les allocutions de bienvenue sont prononcées le mardi 5 avril 2011 à 10 heures et ont marqué l'ouverture de la réunion.

L'ordre du jour étant adopté, tous les points ont été examinés

S'agissant de la question de santé portée sur le point 4, la Conférence a invité le secrétariat de l'Approche stratégique à élaborer, en consultation avec l'OMS, une stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé dans la mise en ?uvre de l'Approche stratégique pour examen à sa troisième session.

Quant au point 6 sur le Trafic illicite, la conférence à évoqué certaines mesures pour éradiquer ce fléau. Ces résolutions sont :

- S'assurer de l'existence de la législation des produits chimiques au niveau national avant de voir au niveau sous régional et ceci réduira le trafic illicite ;
- Associer les services des douanes de chaque pays

Et bien d'autres mesures doivent être intégrées pour réduire le trafic illicite.

Au point 10, la troisième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques est fixée du 15 au 20 juin 2012 à Genève.

1. Base de données CAS :
http://www.cas.org/expertise/cascontent/registry/regsys.html

2.Organisation Internationale du Travail (2005), Facts on Safety at Work - "Informations sur la Sécurité auTravail",
http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/-

Une station de travail complète pour la cellule CPAC de la RCA et pour le bureau du nouveau président du CPAC au Congo.

Une équipe du Cpac constituée de deux informaticiens s'est rendue respectivement à Bangui-RCA et à Brazzaville-CONGO où elle a remis et installé les équipements informatiques à la cellule Cpac/RCA d'une part et dans les bureaux du nouveau président du Cpac d'autre part. Il faut noter que le lot de matériel était composé de : un ordinateur, une imprimante, une unité centrale ainsi que des accessoires.

Par Serge LIALE

A Bangui : La Cellule du Comité des Pesticides en Afrique Centrale de la RCA logée au sein du Ministère du Développement Rural CPAC était dotée d'un système informatique moderne, lui permettant de se connecter à tout moment au réseau du CPAC. Mais malheureusement, la cellule avait fait l'objet d'un acte de vandalisme et l'ancien matériel informatique et les accessoires ont été emportés. C'est donc dans le cadre du renouvellement de ces équipements que la mission a fait le déplacement.

C'est le jeudi 28 avril 2011, que s'est déroulée la cérémonie de remise de matériel informatique à la Cellule du Comité Inter-états des Pesticides d'Afrique Centrale de la République Centrafricaine, en abrégé CPAC/RCA. Cette cérémonie a été placée sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministère du Développement Rural, en présence de monsieur Serge N. LIALE, responsable des systèmes informatiques au Secrétariat Permanent du CPAC et de Gérard TCHOUMTCHOUA, consultant informaticien, tous venus de Yaoundé au Cameroun et de Madame Marie Honorine BRAHIM, chef de la cellule CPAC/RCA.

Aucune allocution n'a été prononcée au cours de la cérémonie mais seulement des explications techniques de circonstance et de contexte qui ont motivé l'octroi de ce matériel.

Le Directeur du Cabinet a rassuré que cette situation d'insécurité ne se répétera plus parce que des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises.

Une vue des équipements installés en RCA

Les hôtes ont demandé s'il y a possibilité de retrouver ces coupables et de les traduire en justice, le Directeur du Cabinet a aussitôt répondu en disant que « la gendarmerie était sur le dossier et que l'enquête avançait doucement mais certainement ».

Après la cérémonie de présentation qui s'est déroulée dans le bureau du Directeur du Cabinet, ce fut l'étape d'installation du matériel dans le bureau de la cellule que tiennent les membres du Cpac/Rca.

En mesure de prévention contre des cas de vol, Madame BRAHIM a dit avoir introduit, auprès du gouvernement, une note afin de solliciter l'ouverture d'une ligne budgétaire pour renforcer le système de sécurité, en vue de recruter de nouveaux veilleurs ainsi que leur traitement salarial. Cela a été pris en compte et entrera, selon elle, dans le budget national de cette année.

A Brazzaville : 07 Mai 2011. Autre lieu, autre fait pour les mêmes motifs de déplacement, c'est-à-dire l'installation des équipements dans les bureaux du nouveau président du Cpac Monsieur Blaise GASSILA. C'est en présence de messieurs Blaise GASSILA, Auguste ITOUA que la mission a travaillé durant tout son séjour à Brazzaville. Après l'achat des petits accessoires en vue de compléter ceux déjà en place, la mission s'est déportée dans les locaux de la cellule Cpac/Congo et a procédé à l'installation desdits équipements. Toute l'infrastructure ayant été installée et connectée sur internet et au Secrétariat Permanent, un test de fonctionnement a été effectué avec succès et c'est ainsi que s'est achevée la mission de Brazzaville.

En somme, on peut dire sans risque de se tromper que les outils informatiques qui ont été mis à la disposition des membres du Cpac ci-dessus cités leur permettront d'être plus efficaces dans la rédaction de leurs rapports de terrain et la production d'informations en temps réel ou opportun dans le but de bien faire fonctionner, chacun en ce qui le concerne, sa cellule ou son unité. Ceci marque la fin du chemin de croix qui consistait à parcourir des distances en vue de faire saisir, imprimer des textes ou consulter sa messagerie électronique.

CONGO

Rapport d'activites trimestrielles de la cellule CPAC/CONGO

Blaise GASSILA; Maurice OBAMBI; Auguste ITOUA: Experts Cellule CPAC-CONGO

La Cellule CPAC/Congo a au cours de ce premier trimestre 2011, démarré ses acticités en mars 2011, période à laquelle le financement de sa première dotation a été effective. S'agissant du programme d'activités prévu pour cette période, une mission a été programmée dans deux départements : les Plateaux et la Cuvette ; une visite de terrain dans deux centres maraîchers de la ville de Brazzaville.

1/- De la mission dans les départements :

Dans le cadre de la sensibilisation des populations opérant dans le domaine de la production agricole, un programme de travail a été adopté pour 2011 dans les différents départements du pays, principalement pour la sensibilisation des planteurs du café, du cacao, du palmier à huile et producteurs des cultures maraîchères et vivrières.

C'est dans ce cadre que Monsieur OBAMBI Maurice et ITOUA Auguste ont reçu mission de se rendre respectivement du 11 au 15 avril 2011 dans les Plateaux pour Monsieur OBAMBI et du 23 au 27 avril 2011 dans la cuvette pour Monsieur ITOUA.

Au cours de ces descentes Monsieur OBAMBI Maurice a rencontré les représentants des groupements des planteurs de café, car dans les Plateaux, plus de 500 planteurs sont disséminés ça et là.

Le problème saillant discuté reste celui des attaques de scolytes des baies (*Sténophaderes hampei*) dans les stocks et de quelques attaques fongiques en plantation.

L'acquisition des produits phytosanitaires demeure une préoccupation, faute de fournisseurs desdits produits dans le département.

Au chef lieu du département et dans les secteurs agricoles, les traitements phytosanitaires sont principalement réservés aux techniciens de la direction départementale. Il n'existe pas d'opérateurs agréés dans le domaine de vente ni d'application des pesticides.

Les planteurs ont sollicité l'appui du CPAC pour la facilitation d'accès à quelques produits et des équipements de traitement, pour lesquels plusieurs agriculteurs sont tenus de descendre à Brazzaville.

Dans le département de la Cuvette, Monsieur Auguste ITOUA a séjourné pendant 4 jours et a eu une séance de travail avec les planteurs du cacao.

Au cours de cette séance, les participants ont été informés de la création du CPAC en Afrique, et du décret 2010-694 du 04 novembre 2010 sur la création du Comité National de Gestion des Pesticides au Congo.

Le représentant de la Cellule CPAC a constaté une organisation parfaite des planteurs de cacao.

Dans le cadre de la relance et intensification de leur activité, des planteurs leaders sont identifiés et sélectionnés en vue de leur encadrement dans les activités de traitements phytosanitaires, principalement contre les capsides et les attaques fongiques du phytophtora.

Visite du Centre maraîcher de Tanlangaï

Le Centre maraîcher de Tanlangaï est situé dans la zone nord de Brazzaville sur la rive droite du fleuve Congo.

La production très diversifiée de légumes feuilles et fruits constitue l'essentiel de l'existence de ce centre avec la fourniture en intrants parfois peu connus de leurs utilisateurs.

La cellule CPAC, tenant compte de plusieurs irrégularités d'usage a organisé une visite de travail en compagnie de la direction départementale de Brazzaville, dans le but de recueillir les avis des maraîchers quant à l'acquisition des intrants divers sur la piste du marché noir souvent organisé avec des commerçants ambulants des pays voisins comme la RDC.

Certains produits pesticides obtenus manquent d'étiquettes ou encore présentent un étiquetage non conforme aux normes.

Les maraichers sont informés des irrégularités avec la conséquence de gestion des dangers pour la santé humaine face à des substances mal connues de même que la pollution de l'environnement surtout dans cette zone où la nappe phréatique est superficielle.

En perspective, la Cellule CPAC a pris l'engagement d'organiser un atelier de formation de quelques maraichers dans la reconnaissance et l'application des substances chimiques.

C'est à la satisfaction des représentants de plus de 200 maraichers oeuvrant dans ce centre que la visite a pris fin.

Conclusion :

Nous pouvons dire que le programme du premier trimestre 2011 a été exécuté avec retard, dû aux problèmes financiers.

Retrouvez le CPAC sur internet en francais et en anglais

www. cpac-cemac.Org

RCA

Rapport d'activites trimestrielles de la cellule CPAC/RCA - (avril-mai-juin 2011)

Dans le souci de l'assainissement de la production agricole pour la préservation de la Santé des consommateurs locaux et celle de l'environnement, ainsi que pour la compétitivité de cette production dans le marché international, avec l'appui financier du gouvernement, soutenu par le CPAC, une Mission des Représentants/Membres du Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP), qui est un organe relais du Comité Inter-Etats des Pesticides d'Afrique Centrale (CPAC), par Ordre de Mission n°200/MDRA/DIRCAB/CNGP du 21 Avril 2011, composée de :

- Madame BRAHIM Marie-Honorine, Coordonnatrice du CPAC/RCA; Chef de Service de Diagnostic, des Enquêtes et de la Lutte Phytosanitaire ;
- Monsieur GUETTE Jean-Claude, Rapporteur général du CNGP, Chef de Service de la Réglementation, du Contrôle et de l'Homologation des Pesticides;
- Monsieur OUSMAN Oumar, Membre du CNGP ; Directeur du Centre Régional Polyvalent de Recherche de Bambari (CRPR);
- Et KONGBO Delphin, Directeur régional de l'ACDA zone 4 faisant suite de la mission en lieu et place de Monsieur NGOUMBANGO-NZABE Aimé-Pascal, empêché, s'est rendue dans la zone Centre, Centre-Est et Sud-est de la République Centrafricaine du 22 au 29 Avril 2011 pour faire l'état des lieux des Pesticides utilisés et de ceux qui sont périmés constituant ainsi un danger pour la vie humaine et pour l'environnement.

II- Déroulement de la mission

1- Entretien avec les responsables rencontrés

La mission ayant quitté Bangui le 22 Avril 2011 dans la soirée, est arrivée à Sibut vers 21 heures. Le lendemain matin, après une visite de courtoisie aux autorités locales présentes, ce jour en compagnie de Monsieur le Délégué Régional du Développement Rural de la région n°4, une séance de travail élargie au niveau de tous les Cadres du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et structure sous tutelle à savoir : ACDA, Cellule-Coton nous a réuni au bureau dudit Directeur.

Après les souhaits de bienvenue aux membres de la mission par le Délégué Régional, Madame BRAHIM Marie-Honorine, en sa qualité de chef de mission, dans une brève allocution a informé l'assistance de l'objet de la mission et a profité de l'occasion pour porter à la connaissance des participants les conséquences de la mauvaise utilisation des pesticides sur l'homme et son environnement.

Pour nous permettre de bien cerner les problèmes liés aux pesticides dans chaque localité, selon leur pertinence nous avons élaboré un guide d'entretien qui porte sur douze points qui sont les suivants :

1- les Types de cultures ;
2- Les Attaques parasitaires sur les différents types de cultures ;
3- La Préparation du sol ;
4- Les Pesticides utilisés pour ces différentes cultures ;
5- L'Existence ou non des Pesticides obsolètes ;
Si oui : localisation et conditions prévues pour la destruction ;
6- l'Existence ou non de cas d'intoxication signalée ;
7- Comment est organisée la distribution des produits chimiques ou Pesticides dans la zone ;
8- Conduite à tenir après utilisation des produits chimiques ou Pesticides avec les emballages pour éviter les intoxications ;
9- Existe-t-il des précautions pour les utilisateurs des Pesticides ;
10- Flux des Pesticides et Intrants entre la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo ;
11- Les contraintes liées au service ;
12- Information sur le Comité Inter-Etats des Pesticides d'Afrique Centrale (CPAC) et le Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP).

De notre passage dans les différentes localités visitées et suite à nos discussions avec nos interlocuteurs conformément à notre guide d'entretien, il ressort les problèmes suivants, exclusivement en ce qui concerne l'utilisation des Pesticides et Produits chimiques à vocation agricole.

A- Sibut

Rencontre avec le Directeur Régional et les Chefs de Services

- Les produits chimiques à vocation agricole à savoir engrais et Insecticides sont utilisés pour protéger la culture cotonnière étant donné que c'est le Gouvernement à travers la Cellule Coton qui appuie cette filière alors que le maraîchage, l'agrumiculture et d'autres cultures vivrières bien que très développées, ne reçoivent pas de traitement.
- En maraîchage, c'est la FAO qui s'est engagée à soutenir les cultures par la fourniture des semences exotiques mais ne prévoit pas de produits de traitement comme elle le fait ailleurs. Pour remédier aux attaques parasitaires, les producteurs de ces spéculations sont obligés de s'arranger avec les cotonculteurs en prenant du Cypercal 672 EC ou 654 EC destiné au traitement du coton qu'ils font diluer dans l'eau à des doses variables, pour traiter leurs parcelles.

Des spéculations comme la tomate, la laitue, la ciboulette le concombre, la carotte et autres sont consommées crues, les maraîchers n'arrivent pas à déterminer la durée de rémanence de ces produits chimiques sur les légumes avant de les livrer au marché pour la consommation.
L'équipe de la mission a déploré cette pratique qui d'ailleurs nocive pour la santé sans que les consommateurs ne s'en rendent compte.

1- Visite d'une plantation d'une ONG de Sibut :

Sibut est une zone par excellence d'agrumiculture. Vu le coût élevé des pesticides, les producteurs n'ont pas la capacité financière de s'en approprier. L'insuffisance de moyens de lutte contre les attaques parasitaires dans cette zone est à l'origine de la perte de presque la moitié de sa production à la récolte.

Ce que nous avons vu sur le terrain confirme ce qui est dit ci-dessus. Ce site bénéficie de l'appui de l'ONG Coopi par la mise à disposition de ce Groupement maraîcher d'un bassin de captage d'eau pour l'arrosage des planches.

CPAC en marche

RCA

La FAO pour la diversification dans l'alimentation en vue d'un équilibre alimentaire fournit les semences surtout exotiques aux maraîchers pour que ces spéculations ne rentrent pas dans leurs habitudes alimentaires. Cela encourage plutôt les semences locales.

B- Grimari

1- Station Principale Agricole de Ngoulinga- Grimari

De passage à Bambari, la mission a marqué un arrêt à la Station Principale Agricole conformément à son programme et au CTDR de Grimari. De notre entretien avec le Directeur de ladite station au sujet des engrais chimiques et pesticides, il nous déclare que plus d'une décennie, celle-ci ne bénéficie d'aucun appui, tant du gouvernement que des partenaires. Les quelques clones de manioc et autres sont conduits d'une manière traditionnelle car ils ne reçoivent aucun traitement.

2- Collège Technique de Développement Rural de Ngoulinga-Grimari

De notre entretien avec le Directeur du Collège, au sujet des Engrais Chimiques et Pesticides, les déclarations sont les mêmes qu'au niveau de la Station Principale Agricole de Ngoulinga-Grimari. La mission a visité les locaux et s'est entretenue avec les Etudiants du Collège sur l'existence et les objectifs du CPAC et du CNGP. La mission a rencontré le Chef de Service de la Formation ACDA de Bangassou de passage au CTDR de Grimari qui nous a largement entretenu sur la question des engrais chimiques et pesticides utilisés dans sa zone.

C- BAMBARI

1- Direction Régionale de l'ACDA Zone 4

Nous avons été informés lors de cette rencontre par le Directeur Régional que les spécificités culturales de la OUAKA sont identiques à celles de la Kémo à la seule différence que la culture du café s'y ajoute.

Pour ce qui est de la protection des cultures, seule la culture du coton considérée comme culture locomotive, qui à travers la Cellule Coton, bénéficie de l'appui du gouvernement en engrais et insecticides.

C'est maintenant que le Gouvernement, dans le souci de relancer la culture du café vient de mettre gracieusement à la disposition des producteurs de café réunis en groupement du matériel de traitement, des insecticides et même de l'argent pour permettre à ces producteurs de régénérer les plantations abandonnées.

Cette décision gouvernementale d'appuyer cette filière a été brusque ; les agents d'encadrement et les producteurs ne sont pas suffisamment sensibilisés sur les précautions à prendre quant à l'utilisation de ces pesticides ce qui laisse une porte ouverte à des cas d'intoxication pour mauvaise manipulation de ces produits.

Les vivriers comme manioc, arachide, maïs, paddy, sésame, niébé, sorgho, courge, courgette, melon, patate douce ont toujours été cultivés d'une manière traditionnelle parce qu'ils ne sont pas appuyés techniquement.

La FAO s'est manifestée à soutenir le maraîchage en fournissant des espèces exotiques malgré leur appui, ces espèces locales sont beaucoup cultivées, appréciées et consommées pour question d'habitudes alimentaires. Cette préoccupation a été dénoncée à Sibut par les Cadres du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, lors de notre visite sur le site maraîcher.

2- Centre Régional Polyvalent de Recherche de Bambari

Le Directeur du Centre Régional Polyvalent de Recherche (CRPR) de Bambari, qui est membre de cette mission, en présence de tout le personnel du Centre nous a longuement édifiés sur les attaques parasitaires auxquelles ses essais variétaux sont confrontés. Le contrôle de la pression parasitaire et l'étude de l'efficacité des nouvelles molécules, orientent les travaux de la recherche, le respect des techniques culturales et du calendrier agricole, ce qui limite la pullulation des insectes parasites et augmentent la production.

C'est dans ce Centre que nous avons trouvé quatre types de pesticides obsolètes, il s'agit du TAMARIZ (herbicide sélectif du riz, produit liquide) ; du TAZASTOMP (herbicide en poudre mouillable); COLLARIZ (herbicide sélectif du riz) et le STROMP 330 EC (Pendimethaline 330 g/l). Ensemble, on s'est convenu de leur maintien en un lieu sûr pour envisager leur destruction au cours d'une mission de destruction peut être prévue dans le cadre du CPAC.

3- Cellule Coton

Nous avons eu un long entretien avec les responsables de la Cellule Coton de Bambari dans leurs locaux. Le Chef d'Exploitation de la Cellule Coton nous a retracé les différentes dénominations (genèse) pour devenir aujourd'hui Cellule Coton et très bientôt Société des Fibres Centrafricaines (SOFICA)

S'agissant de l'approvisionnement en pesticides et engrais chimiques, les commandes se font en tenant compte des réels besoins exprimés sur le terrain et qui sont transmis à la Direction Générale à Bangui pour prise en compte afin d'éviter des cas de stock dont la conservation dépasse de fois le délai de péremption.

Pour éviter des cas d'intoxication, la nouvelle politique de la Cellule Coton consiste à conditionner les Insecticides en flacon dont les emballages vides ne profitent pas aux producteurs. Pour remédier aux cas d'intoxication qui sont fréquents, il serait recommandé de revenir sur l'ancien système qui consistait à remettre ces produits aux agents le jour même du traitement et une fois l'opération terminée, l'agent rassemble les flacons pour les détruire ou les stocker en un lieu sûr et contrôlé.

D- KONGBO

1- Direction Régional ACDA zone 6

A Kongbo, toute notre discussion est axée sur le café; c'est ainsi que le Directeur Régional en présence du Chef de la Station ICRA-Kongbo et du Chef de Service de la Vulgarisation DR 6 nous a rappelé la volonté du Gouvernement de la reprise de cette culture. Pour ce faire, des produits de traitement, du matériel, de l'argent liquide ont été remis gracieusement aux groupements. Ce don est remis directement aux groupements sans confier la direction de la distribution aux Techniciens. Cette pratique risque d'occasionner des cas désagréables, car les emballages vides ne sont pas contrôlés et sont utilisés à d'autres fins... ***Lire la suite dans notre prochain numéro et dans notre site web.***

GABON

Gestion des pesticides : Le CNGP Gabon va poursuivre l'inventaire

Par les experts / Membres Gabon

Une équipe du Ministère de l'Agriculture, composée de techniciens du Comité National de Gestion des Pesticides(CNGP), vient de se réunir pour poursuivre et clore l'inventaire des pesticides dans les provinces de l'Ogooué-Lolo, de l'Ogooué-Ivindo et du Moyen-Ogooué. La rencontre présidée par Léonard MELAWOUNG Beauhoutsé, président dudit comité, a eu pour cadre la direction générale de l'Élevage située à Rio(Libreville).

Au cours de celle-ci, il s'est agi, entre autres, d'élaborer le programme et de définir la méthodologie de collecte d'informations auprès des opérateurs économiques (importateurs, distributeurs et utilisateurs des pesticides) à travers des fiches d'inventaires. Selon les membres du comité, la mission se déroulera du 15 au 21 mai dans les provinces sitées.

Pour le CNGP et à l'instar du Cameroun, du Congo, de la Guinée Equatoriale, l'objectif de cet inventaire est de favoriser les premières homologations de pesticides en Afrique Centrale par le Comité Inter-états des Pesticides de l'Afrique Centrale(CPAC), organe mandaté à cet effet par les six Chefs d'Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale(CEMAC).

Le Président du comité a indiqué qu'au terme de cette mission, les techniciens de gestion des pesticides procéderont à une compilation des données recueillies à l'intérieur du pays, avant l'organisation d'un séminaire de validation pour harmoniser ces résultats.

Lundi 16 Mai 2011 — l'union

4 Économie

Mines

Alexandre Barro Chambrier satisfait du début des activités à Ndjolé

SAM.
Libreville/Gabon

Cependant, le ministre des Mines souhaite que la sécurité, l'environnement et l'emploi soient des priorités.

A l'issue de la visite des installations de la Compagnie industrielle et commerciale des mines de Ranchon (CICMHZ) à Ndjolé (Moyen-Ogooué) le 13 mai dernier, le ministre des Mines a fait le bilan des activités de cette entreprise sept mois après le lancement de sa production de manganèse. « *Le début de l'exploitation est encourageant* », a indiqué Alexandre Barro Chambrier, qui a toutefois souhaité que certains points soient améliorés.

Présente depuis 2007 au Gabon, la CICMHZ exploite du manganèse dans la zone de M'Bembélé (près de Ndjolé). Les réserves prouvées sont de plus de 26 millions de tonnes, ce qui induit une exploitation de 30 années.

Les responsables de la compagnie estiment que la production sera de 200 000 tonnes de manganèse cette année. Elle passera à 500 000 tonnes dès l'an prochain. Le pic de production sera atteint en 2013 avec 750 000 tonnes de concentrés produits.

Outre l'usine située dans les environs de la mine, il y a un terminal et une aire de stockage, un terminal au port d'Owendo. Pour l'heure, 22 milliards de francs ont été investis. A terme, ce sont 38 milliards de francs qui sont prévus.

M. Barro Chambrier a rappelé que la transformation locale de ce manganèse est une donnée désormais incontournable. « *Nous devons rester conscients que cette exploitation commence. Mais il ne faut pas oublier que le souci du président de la République est l'industrialisation. La transformation locale des matières premières est donc une priorité. Ce qui nécessite des investissements dans la formation, les routes et les autres infrastructures.* »

Pour ce qui est de l'emploi, le ministre des Mines a estimé qu'il fallait inverser les proportions actuelles (soit 73 agents gabonais pour 77 employés chinois). « *Les statistiques feront obligent à mettre en œuvre, sur deux à trois ans, un programme pour assurer l'emploi des nationaux* ». Notamment en prévision de l'extension ou de la création d'infrastructures.

Sécurité, emploi, renforcement de la logistique, etc. n'ont pas occulté les questions environnementales. « La préservation des rivières dans leur état et la réhabilitation des sites exploités nous tiennent à cœur. Nous nous assurerons qu'il n'y aura pas de pollution aquatique », a déclaré le ministre.

L'ambassadeur de Chine, Mme Li Fachun, présent durant cette visite, a reconnu que « *beaucoup reste à faire* ». « *Mais en sept mois, il faut bien avouer que de nombreuses étapes ont été franchies grâce à la volonté des deux parties.* » Elle a indiqué que la transformation locale est un des objectifs de la CICMHZ. Surtout que « *c'est un point contenu dans la Convention* ».

M. Barro Chambrier écoutant les explications d'un responsable de la CICMHZ.

Le ministre des Mines a souhaité que la sécurité soit renforcée sur le site.

Gestion des pesticides

Le CNGP va poursuivre l'inventaire

A.-P.D.
Libreville/Gabon

UNE équipe du ministère de l'Agriculture, composée de techniciens du Comité national de gestion des pesticides (CNGP), vient de se réunir pour poursuivre et clore l'inventaire des pesticides dans les provinces de l'Ogooué-Lolo, de l'Ogooué-Ivindo et du Moyen-Ogooué. La rencontre présidée par Léonard Mélawoung Beauhoutsé, président dudit comité, a eu pour cadre la direction générale de l'Elevage située à Rio (Libreville).

Au cours de celle-ci, il s'est agi, entre autres, d'élaborer le programme et de définir la méthodologie de collecte d'informations auprès des opérateurs économiques (importateurs, distributeurs et utilisateurs des pesticides) à travers des fiches d'inventaire. Selon les membres du comité, la mission se déroulera du 15 au 21 mai dans les provinces citées plus haut.

Pour le CNGP et à l'instar du Cameroun, du Congo, de la Guinée-Équatoriale, l'objectif de cet inventaire est de favoriser les premières homologations des pesticides en Afrique centrale par le Comité inter-états des pesticides de l'Afrique centrale (Cpac), organe mandaté à cet effet par les six chefs d'Etats de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

Le président du comité a indiqué qu'au terme de cette mission, les techniciens de gestion des pesticides procéderont à une compilation des données recueillies à l'intérieur du pays, avant l'organisation d'un séminaire de validation pour harmoniser ces résultats.

Extrait du journal ayant publié l'article ci-dessus

Guinée Equatoriale

Rapport technique sur les activités des experts CPAC/GE au cours de la période janvier – juin 2011 à Malabo, Guinée Equatoriale

Par B. MOSUY ONDO; A. MANE ELA; D. ESONO NDONG, *Experts du CPAC/GE*

Dans le cadre des activités du CPAC/GE programmées pour la période sous revue, les experts techniques soussignés ont effectué les activités suivantes, relevant de leurs compétences :

1- Activités de sensibilisation et présentation du rapport général aux responsables du Ministère de l'Agriculture et des Forêts, sur le plan d'action relatif aux activités du CPAC/CEMAC, ainsi que les tâches menées par les experts du CPAC/GE au cours de l'année 2011.
2- Le suivi, auprès des responsables du Ministère tutelle, de la proposition de création d'un Comité national de gestion des pesticides en Guinée Équatoriale (CNGP/GE), pour l'année 2011.
3- Tournée d'inspection pour la sensibilisation et l'information phytosanitaire dans la Province de Bioko Sud, notamment à l'intention des détaillants qui utilisent les pesticides, ainsi que les coopératives agricoles.
4- L'encadrement des entreprises et des coopératives agricoles sur les pesticides périmés et obsolètes dans la région de l'Ile de Bioko/Malabo.

Établissements publics : Institut National de la Promotion Agropastorale (INPAGE), Camasa S.A., et d'autres détaillants de produits chimiques.

5- Rencontres participatives et pratiques phytosanitaires, ainsi que la sensibilisation sur le rôle du CPAC/GE, à l'intention des étudiants des écoles de formation et de recherches agricoles de Malabo et Bata.

Tableau des activités réalisées au cours des mois avril mai et juin 2011

01	Avril	Présentation au Ministère de tutelle de l'agriculture et des Forêts, de l'avant-projet du document sur l'utilisation des produits phytosanitaires et son amélioration en Guinée Equatoriale ; élaboré par les Experts de la Cellule CPAC/GE
02	Avril	Mise à la disposition de tous les délégués régionaux, provinciaux et de District dudit manuel, à travers les agences de transport national (Guinea Cargo), pour exécution et vulgarisation sur l'ensemble du territoire national.
03	Mai	Tournées dans les chefs-lieux de Provinces : - Malabo - Littoral - Kie/Ntem - Wele/Nzas - Centre/Sud
04	Juin	Préparation et organisation des réunions sur l'utilisation de code de référence sur l'ensemble du territoire national.
05	Juin	Prise de contact avec les agriculteurs et leur sensibilisation sur la distribution des produits dans le cadre de la campagne cacaoyère 2011/2012.
06	Juin	Rencontre avec les différents techniciens sectoriels qui intégreront le Comité national des pesticides en Guinée Équatoriale (CNGP/GE)
07	Juin	Le suivi, auprès des responsables des pouvoirs publics équato-guinéens, de la proposition de création d'un Comité national de gestion des pesticides en Guinée Équatoriale (CNGP/GE), en vue de son approbation et mise en route avant la fin du mois de juin de cette année.

▸▸▸

TCHAD

Extrait du rapport d'activités trimestrielles

Constat du 29 avril 2011 aupres des maraichers autour de N'djamena

Par les experts / Membres Cpac Tchad

Le maraîchage dans la zone périurbaine de N'Djaména (Tchad) est une activité rentable. Les maraîchers pratiques plusieurs cultures mais celles-ci sont aussi exposées à des attaques des ravageurs et des maladies. Pour combattre ces ravageurs et maladies, les maraîchers font recours aux pesticides qu'ils achètent de toute part : les boutiques phytosanitaires, le marché central, le marché de Kousseri (Cameroun), des producteurs de coton, etc. Ces pesticides, quelque soit leur usage, sont appliqués d'une manière pitoyable. Les maraîchers les appliquent sans précautions élémentaires d'emploi, sans appareils de traitement et sans matériel de protection. Pourtant ce sont des poisons dont l'utilisation doit suivre au minimum un certain nombre des précautions d'emploi. Aussi les appareils d'application doivent être appropriés et sécurisants pour l'applicateur. Mais tel n'est pas le cas pour certains maraîchers de la zone périurbaine de N'Djaména.

Eu égard aux propriétés toxicologiques de ces pesticides qui sont de sources diverses et dont l'homologation est douteuse, on peut imaginer combien est important le danger que courent ces maraîchers qui s'exposent au risque d'empoisonnement et qui empoisonnent également de la sorte les consommateurs et l'environnement.

Le manque d'encadrement de ces maraîchers peut être la première cause de cette utilisation pitoyable des pesticides.

Tout d'abord, le choix des pesticides est méconnu des maraîchers. Ce qui fait qu'ils utilisent les pesticides sans discernement. Ce choix se fait sur la base de l'odeur des pesticides. Selon les maraîchers, les pesticides qui dégagent une forte odeur sont efficaces. C'est pourquoi, des pesticides destinés à d'autres usages sont utilisés en culture maraîchère. Par exemple, c'est le cas de Cypercal 720 EC ci-dessous destiné à la culture cotonnière mais utilisé par les maraîchers.

Par manque d'appareils de traitement, les maraîchers utilisent les bouteilles d'eau minérale, les arrosoirs, les seaux, les feuilles des arbres et autres pour appliquer les pesticides. Les appareils de traitement sont généralement chers pour ces maraîchers. Le coût minimal est de 16.000 fcfa.

Pesticide utilisé pour le coton

L'application avec la bouteille d'eau minérale se fait de la manière suivante : le capuchon de la bouteille est perforé à plusieurs reprises avec une aiguille servant ainsi de buse. La bouillie de pesticide est versée dans la bouteille qui est ensuite fermée avec le capuchon perforé. Une pression manuelle sur la bouteille dirigée vers la culture, fait projeter la bouillie (photo) et l'aspersion est assurée fait par une agitation de la bouteille.

La bouillie peut être appliquée avec un arrosoir comme dans le cas d'arrosage d'eau (photo) ou en utilisant les feuilles d'arbre. L'applicateur, sans matériel de protection, trempe les feuilles dans la bouillie contenue dans le récipient (arrosoir ou seau), les ressort et les secoue sur la culture (photo). L'application avec les feuilles d'arbre est appréciée par les maraîchers car ils la jugent plus rapide que les autres techniques utilisées.

La quantité de pesticide à appliquer est ajoutée dans les récipients (arrosoir, seau, bouteille…) au pifomètre. Elle peut être plus ou moins de la dose recommandée. Les maraîchers l'estiment par le changement de la couleur d'eau en blanc.

Les emballages usagés sont jetés dans la nature avec tous les risques que cela peut comporter.

Eu égard à ces techniques d'application, les risques encourus par les applicateurs, les consommateurs et l'environnement, la responsabilité de tous est interpelée.

Lors d'examen des dossiers d'homologation des pesticides, le CPAC doit tenir compte de ces dérapages techniques qui, d'ailleurs ne sont pas propres au Tchad. Il ne pourra qu'homologuer les pesticides réellement respectueux de la santé humaine et de l'environnement.

Pesticide : On conditionne et pulvérise comme on peut !

CAMEROUN

Atelier de sensibilisation et d'information de «Cleanfarms Cameroon Project» sur les pesticides obsolètes

Par Jean-Blaise Moudoudou, *Expert Cpac*

Un atelier de sensibilisation et d'information des acteurs de la filière des pesticides obsolètes « Cleanfarms Cameroon Project » s'est tenu le 09 juin 2011 à la chambre d'Agriculture de Yaoundé à 10 heures sous le haut patronage du vice Premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du développement Rural du Cameroun.

Cet atelier avait pour but de réunir tous les acteurs de pesticides en formant une synergie pouvant créer un mécanisme de gestion durable des pesticides obsolètes et de leurs emballages vides au Cameroun.

L'atelier avait pour modérateur Monsieur BAKAK Marcel Prosper et son programme était articulé comme suit :

9h 00 : Arrivé des participants et inscription (Didier/Momo)

10h00 : -Arrivé du vice premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du développement Rural

- Introduction de l'atelier (SDRP/BAKAK Marcel)
- Présentation de l'équipe du programme national de gestion des pesticides obsolètes et Déchets associés Cameroun (DRCQ)

10h15 : Mot d'ouverture par le vice premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du développement Rural

10h30 : pause café

10h45 : présentation des participants

11h00 : présentation des objectifs de l'atelier (CLI/Hans Dobson)

11h15 : Présentation du Programme national de Gestion des pesticides obsolètes (CN/TAGNE)

11h30 : Présentation de l'état d'avancement des activités du programme.

a) Présentation des activités menées par « Cleanfarms Cameroon Project » (YIF)

b) Présentation des activités réalisées (PSMS, Planification inventaire suite, etc.) dans le cadre du partenariat FAO/MINADER (CN/EBAI)

c) Mise à jour, état d'avancement des travaux relatifs à la stratégie national de gestion des pesticides – atelier de Kribi (FAO/AMMATI)

12h30 : Présentation des plans industriels pour la gestion des emballages vides des pesticides (CropLife Cameroun)

13h00 : Discussion interactive en vue d'obtention des solutions durables dans la gestion des pesticides obsolètes et déchets associés (CLI/Manon Dohmen)

14h00 : Pause Déjeuner

15h00 : Perspectives et plan d'action

16h00 : pause café

16h30 : Clôture

Les avis des uns et des autres ont été recueillis, des questions ont été posé par exemple, d'où viendront les moyens ? Quelles sont les stratégies qu'il faut adopter pour mener à bien les opérations ?

Une commission avait été responsabilisée pour réfléchir à toutes ces questions et un rapport sera rendu dans les prochains jours.

MASHAV - Agence Israélienne pour la Coopération Internationale au Développement et CINADCO

Recherche & Développement de Gestion intégrée des ravageurs en Israël du 13 Juin au 6 Juillet 2011

Contexte

Il est de notoriété publique que les pesticides de synthèse constituent une menace réelle pour l'environnement mondial, y compris pour la santé humaine. Par ailleurs, la réduction de leur efficacité ainsi que l'augmentation du coût de leur production et leur utilisation ont fortement contribué à développer des technologies de lutte antiparasitaire plus respectueuses de l'environnement.

La Lutte Antiparasitaire Intégrée (LAI) est un concept scientifique qui revêt actuellement une importance mondiale. Son principe de base est de concevoir et mettre en oeuvre des pratiques de lutte antiparasitaire qui répondent aux besoins des producteurs, des consommateurs et des organismes gouvernementaux concernés, afin de réduire les pertes associées aux ravageurs tout en assurant la protection contre les risques de pollution environnementale à long terme, les risques pour la santé humaine et en faveur de l'agriculture durable. Idéalement, la LAI requiert des stratégies à la fois préventives et thérapeutiques pour chaque culture, en prenant en considération les principales conséquences sur l'écosystème. Par conséquent, afin d'assurer un contrôle efficace de lutte antiparasitaire intégrée, il est impératif d'intégrer des informations sur les parasites et des agents pathogènes biologiques, et des approches sécuritaires innovantes afin de réduire l'utilisation de pesticides nocifs pour l'environnement. En Israël, une recherche avancée a déjà abouti à une mise en oeuvre réussie des approches de lutte intégrée pour protéger les champs de fruits et légumes.

Objectifs

Discuter des nouvelles avancées dans le domaine de la gestion intégrée des ravageurs ; fournir les outils pratiques les plus récents de mise en oeuvre de LAI et à établir des liens avec des scientifiques israéliens, en vue d'une future coopération.

Principaux sujets

Principaux ravageurs et agents pathogènes ; moyens de contrôle - avec un accent sur la lutte biologique, et les moyens écologiques, chimiques et physiques ; amélioration de la protection des cultures par des outils génétiques; appropriation de techniques, principes et avantages économiques des LAI ; planification des programmes de lutte intégrée dans les systèmes agricoles.

Qualifications

La priorité sera donnée à des groupes de professionnels de domaines académiques et de vulgarisation, impliqués dans des projets et technologies de gestion intégrée des ravageurs avec et / ou sous le parrainage des organisations nationales et / ou internationales, institutions, universités, ONG, et le secteur privé. Les participants au cours doivent être détenteur d'un diplôme universitaire pertinent et d'au moins trois années d'expérience de travail pratique.

Pour plus d'informations s'il vous plaît contactez:
Formation Internationale de R & D, ARO / CINADCO
BP : 30 Bet Dagan 50250, Israël
Tél: 972-3-9485770 - Fax: 972-3-9785771 - E-mail: sigalp@moag.gov.il
http://www.cinadco.moag.gov.il

Produits chimiques : l'effet meurtrier

Par Jean-Blaise Moudoudou; *Expert Cpac*

La prolifération de substances toxiques dans notre environnement a des conséquences dramatiques sur la santé.

Comme si le réchauffement climatique ne suffisait pas, un nouveau fléau menace l'humanité: la pollution chimique, dont les médecins et les chercheurs commencent à mesurer les effets sur la santé. Toutes les études épidémiologiques confirment en effet la progression inquiétante des cancers, allergies, maladies du système nerveux et autres malformations congénitales qui, dans toute l'Afrique, atteignent des patients de plus en plus jeunes. Les tumeurs de la prostate et les maladies de Parkinson ont triplé depuis vingt ans, les cancers du sein ont doublé, tout comme les cas d'Alzheimer. Les leucémies de l'enfant augmentent chaque année de 2% et la fertilité des couples ne cesse de baisser, alors que le taux moyen de spermatozoïdes chez les hommes a diminué de 50% en moyenne en l'espace de deux générations en Europe. (1)

La liste noire

Près de 2 000 produits chimiques sont classés par les scientifiques dans la catégorie Cancérigènes, mutagènes et repro-toxiques (CMR), car ils déclenchent l'apparition de tumeurs, provoquent des mutations génétiques ou perturbent le système hormonal. Parmi les plus dangereux, on trouve ainsi:

- les aldéhydes(R-COH), en particulier le formaldéhyde, cancérigène présent dans les colles à moquette, les mousses isolantes et les panneaux de bois aggloméré;
- les phtalates, cancérigènes et reprotoxiques, soupçonnés d'augmenter les risques d'avortement et d'infertilité, qui entrent dans la composition de certains plastiques, comme les emballages, et que l'on trouve même dans les poches à perfusion;
- les éthers de glycol, employés comme solvants dans les peintures ou les cosmétiques, dont certains dérivés provoquent une baisse des défenses immunitaires et affectent la fertilité masculine et féminine.(1)

Ce phénomène ne s'explique ni par les méfaits du tabac ou de l'alcool, qui ne représentent qu'un quart de la surmortalité totale, ni par l'amélioration des outils de diagnostic, ni par le vieillissement de la population: il est, on le sait maintenant, le résultat de la contamination par les pesticides et les produits chimiques. «Il existe un lien scientifiquement prouvé entre ces maladies et les substances toxiques qui ont envahi notre environnement durant les dernières décennies: si rien n'est fait, c'est la survie même de l'espèce humaine qui est menacée», insiste Dominique BELPOMME, professeur de cancérologie à l'hôpital Georges-Pompidou(France).

Plus de 100 000 nouvelles substances ont été mises sur le marché en Europe depuis 1950 et on ne sait pratiquement rien de leur toxicité: plus de 80% d'entre elles n'ont jamais été testées pour évaluer leurs effets sur la santé! Dégagées par les colles, les peintures, les emballages, les meubles, les matériaux de construction, les produits d'entretien, elles s'insinuent dans les aliments, l'air, l'eau des rivières ou des nappes phréatiques et s'accumulent dans les organismes. Trois études internationales ont montré que le sang des cordons ombilicaux des nouveau-nés contient des centaines de molécules toxiques. On a retrouvé dans la graisse des baleines et des ours polaires des traces de produits retardateurs de flammes utilisés dans les téléviseurs et les ordinateurs. Respirer dans une grande ville est devenu aussi dangereux que fumer: le risque de cancer lié aux émanations de la circulation automobile, en particulier les oxydes de soufre rejetés par les moteurs Diesel, est équivalent à celui causé par le tabac.

Les millions de malades en puissance qui redoutent les effets de la pollution chimique devront probablement s'armer de patience: il a fallu plus de quinze ans avant que les pouvoirs publics commencent à prendre en considération les avertissements des scientifiques sur les dangers du tabac.

Toxicologie: quels tests?

Les analyses toxicologiques permettant de tester la dangerosité des produits chimiques coûtent très cher (jusqu'à 665 million de franc CFA par substance ou 1 million d'euro) et prennent beaucoup de temps (environ trois ans), car elles sont essentiellement effectuées sur des animaux de laboratoire. Il existe pourtant une nouvelle technique, issue des travaux sur le génome humain et déjà adoptée aux Etats-Unis et au Japon. La toxicogénomique, c'est son nom, consiste à détecter in vitro les effets du produit sur des cellules humaines, à l'aide de capteurs génétiques. «Un procédé plus rapide et moins cher, qui a aussi l'avantage d'éviter de recourir à des cobayes», explique le biophysicien Claude Reiss.

Des empoisonnements aux pesticides

L'enquête de l'OMS en 2003-2004 a révélé que tandis que les Amériques et les régions européennes ont des collectes centralisés des données nationales sur les empoisonnements aux pesticides (93% et 100%, respectivement), cela était totalement inexistant dans les neuf pays africains qui ont répondu (OMS 2004). Le degré de surexposition des travailleurs agricoles pauvres à travers le monde est inconnu, mais les données provenant du Nicaragua donnent des raisons de s'inquiéter. Le Nicaragua dispose d'un registre régional sur les empoisonnements aux pesticides, qui en 1988 avait enregistré 1.143 cas d'intoxication aux pesticides. Sur 633 travailleurs agricoles sondés dans la région, 25% avaient des symptômes d'empoisonnement aux pesticides durant les 12 mois précédents ; et 48% ont rapporté n'avoir jamais été rendus malade à cause des pesticides. Bien que 23 des Travailleurs agricoles aient bénéficié d'une attention médicale, seuls 8 des cas ont été mentionnés dans le registre. En tout, il a été estimé que 6.700 cas de maladies liées aux pesticides ont été décelés dans la région, dont 3.300 ont été traités ; 2.100 de ces cas n'ont pas été rapportés. Cela fait presque deux fois le nombre rapporté. (2)

1. www.lexpress.fr/.../produits chimiques

2.OMS 2004

Ce Bulletin est publié avec le support financier de la CEMAC.